

L'accueil lyonnais d''Un revenant''

Martin Barnier

► **To cite this version:**

Martin Barnier. L'accueil lyonnais d''Un revenant''. 1895 - revue de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC), 1999, p.111-126. <halshs-00535563>

HAL Id: halshs-00535563

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00535563>

Submitted on 11 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Martin BARNIER

L'ACCUEIL D'UN REVENANT .

Le film de 1946 écrit par Jeanson, se déroulant à Lyon, reçut-il un bon accueil de la part du public dans cette ville ? Pour essayer de le savoir nous avons étudié la presse de l'époque ainsi que les archives du Crédit National concernant le film¹. Les réactions des critiques de cinéma ne donnent pas l'opinion de tous les spectateurs, mais restent un bon baromètre pour savoir si cette œuvre de Christian-Jaque déclencha un scandale, comme on l'entend souvent.

Pourquoi *Un Revenant* aurait-il pu faire des remous ? Observons le scénario, et la manière dont le sujet fut traité par Christian-Jaque, avant d'étudier le problème de la réception du film.

Raymond Chirat, grand cinéphile lyonnais, résume le fait divers qui inspira le scénario d'Henri Jeanson :

«L'affaire Gillet. C'est une sordide affaire lyonnaise(...). L'écrivain Henri Béraud en a tiré *Ciel de suie* ; (...). Il faut resituer le cadre, à savoir l'année, 1922, dans la villa des Gillet, une très riche famille de soyeux. Un garçon s'est nuitamment introduit dans cette villa et s'est retrouvé nez à nez avec le jardinier de la maison qui lui a proprement défoncé le crâne et arraché un œil à coups de canne de golf, le laissant, à tort, pour mort : premier épisode. Le deuxième, c'est que ce (...) jardinier a ensuite été expédié à l'armée. Sous couleur de lui faire passer des visites médicales, on ne l'en a plus jamais fait ressortir². Enfermé pour qu'il n'y ait pas de témoin gênant. Car le fond de l'histoire, c'est que la maîtresse de maison partageait son amant avec sa fille. Ressentant soudainement les fureurs de Phèdre, elle avait aposté ce tueur à gage pour massacrer la tête de l'amant, qui s'en est très mal remis - j'ignore ce qu'il est devenu»³.

¹Les Archives départementales du Rhône, et surtout la bibliothèque municipale de Lyon, nous ont permis d'accéder à la presse de l'époque. Le Fonds du Crédit National, à la Bifi, s'est révélé d'une grande richesse : cote CN 0152 B99, dossier «Un Revenant/Christian-Jaque», AEc/144. Merci également à l'Institut Lumière, à Lyon, et au centre de documentation du cinéma Le France, à Saint-Etienne.

²Dans la seule monographie consacrée à Christian-Jaque, Raymond Chirat précisait cet épisode : « Sous couleur d'éviter le service militaire au jeune meurtrier télécommandé, la famille en question offre de le faire entrer dans un hôpital psychiatrique d'où il ne sortira jamais. (...) Mais le cercle de famille resta uni et son prestige ne fut même pas terni». Raymond Chirat/Olivier Barrot, «Christian-Jaque», *Travelling 47 : Documents de la Cinémathèque suisse*, n°8, automne 1976, p.64-66.

³Entretien (retranscrivant les expressions lyonnaises) par Philippe Vecchi, «Raymond Chirat revient sur *Le Revenant* »(sic), *Libération-Lyon*(29/09/90), p.8.

L'affaire Gillet fut étouffée une première fois dans les années 1920, aucun journal n'en aurait parlé⁴, mais l'information se transmet de bouche à oreille, puis fut reprise dans des livres d'enquête, comme celui du reporter du *Progrès*, Pierre Mérindol : *Lyon, le sang et l'encre*.⁵ Comment le film présente-t-il les événements ?

Une vision légère et... noire.

Dans les devis du Fonds du Crédit National, le nombre jours de tournage à Lyon est limité à 10, contre 45 jours aux studios des Buttes-Chaumont, et 15 dans un théâtre de Paris. Ces extérieurs d'entre Saône et Rhône permettent de situer l'action dès le générique du film, en enveloppant de brouillard la Capitale des Gaules. La cité des canuts prend son aspect le plus mystérieux, chaque passant, ombre dans la brume, devient fantôme. Celui du titre est joué par Louis Jouvet⁶... dont on ne découvre le visage qu'après l'avoir suivi pendant tout le générique, silhouette énigmatique dans des ruelles sombres, remontant des escaliers. On ne l'identifie que parce qu'un autre personnage important l'a remarqué et tente d'échapper à son regard. Cette «course-poursuite» dans les traboules donne le ton : le revenant, Jean-Jacques Sauvage (Louis Jouvet) effraie, tel un fantôme, son vieil ami d'enfance, Edmond Gonin (Louis Seigner). Le retour de Jean-Jacques, devenu maître de ballet reconnu, dérange deux familles de soyeux, ainsi qu'on désigne les propriétaires des entreprises textiles. Jeanson déplace le fait divers dans le temps. C'est un souvenir honteux qu'il faut à tout prix étouffer pour éviter un scandale, que Jean-Jacques pourrait légitimement déclencher. Dès la troisième séquence du film le spectateur comprend la peur des deux familles respectables. Jean-Jacques (Jouvet détachant ses mots avec encore plus de froideur), les oblige à s'expliquer. Quand, vingt ans plus tôt, Jean-Jacques était le petit ami de Geneviève (Gaby Morlay), cela contrecarrait les plans d'union financière et industrielle des deux clans. Un rendez-vous nocturne fut transformé en traquenard. Son «ami», Jérôme Nizard (Jean Brochard), l'attendait avec un revolver près de la porte de la chambre de sa sœur, Geneviève. Cette dernière, de mèche avec son frère et son nouveau et riche prétendant (Edmond), ne s'émue pas outre mesure de cette tentative d'assassinat déguisé en «tir sur cambrioleur».

⁴«La presse circonvenue par les Gillet, avait organisé la conspiration du silence, et ce n'est guère que dans Lyon même qu'on avait jâsé et tenter de reconstituer les événements de la nuit fatale». Raymond Chirat/Olivier Barrot, *Travelling 47*, op. cit., p.64.

Bernard Chardère, autre grand cinéophile lyonnais ajoute : «"Si c'est vrai, c'est dans *Le Progrès* ." Rien, pourtant, dans cet estimable quotidien républicain, sur un fait divers dont le souvenir inspira les thèmes et l'ambiance de *Un Revenant*.» in «Méandres lyonnais autour d'*Un Revenant*», *L'Avant-scène cinéma*, «*Un Revenant*», n°398, janvier 1991, p.8.

⁵Pierre Mérindol, *Lyon, le sang et l'encre*, Paris, Alain Moreau, 1987.

⁶C'est un «revenant» à plus d'un titre ! Jouvet est de retour en France, pour la première fois sur les écrans, après être resté en Amérique du Sud depuis 1940.

Pour filmer cette scène clef, racontée par Jean-Jacques sur les lieux mêmes du drame, Christian-Jaque joue avec le titre du film. Le vent soulève les tentures, fait grincer les portes dans la pénombre, comme si un fantôme revenait dans ces lieux. On ne sait plus si l'action est partie en flash back, avec en voix over la narration de Louis Jouvet, ou si, sous l'effet du texte déclamé, le souffle du passé revisitait l'appartement vingt ans plus tard. Pendant tout ce début, le spectateur peut imaginer voir un film fantastique. Les brumes, les ruelles sombres, la fuite d'un personnage, les visages dissimulés, les fantômes du passé qui activent portes et fenêtres, et surtout la musique d'Arthur Honegger, donnent une ambiance envoûtante. Le fait divers devient vent frais d'hiver, un souffle et un ange qui passent, quand «l'assassiné» évoque le piège monté par ses «amis», qui ne peuvent qu'avouer, en mentant une dernière fois, se rejetant la faute les uns sur les autres. Jean-Jacques, blessé, fut invité à prendre le train et à ne jamais revenir.

L'évocation de l'affaire Gillet, même sous une forme onirique, et comique, ne peut échapper aux Lyonnais de 1946. Le reste du film, avec un humour acerbe, attaque les habitudes de certains des bourgeois d'Ainay, vieux quartier des riches familles de la ville. L'avarice, les turpitudes cachées («je te prêterai ma garçonnière» assure Nizard à son fils qu'il veut marier à une fille laide mais riche !), le carcan familial et les habitudes, enferment les personnages dans un destin sans surprise. Geneviève explique à la fin du film : «Comment ai-je pu croire que tu pourrais m'aimer avec ma dégaine de petite-bourgeoise et tous ces tics que j'ai dû acquérir à mon insu pendant que tu n'étais pas là ! Comment ai-je pu croire que je pouvais lutter contre mon propre fantôme ? Je vais retourner à la maison, c'est ma place. Celle que j'ai choisie... Car je l'ai choisie... Tu avais deviné juste». Jeanson n'a pas lésiné sur la noirceur, et même Jouvet représente le cynisme et la vengeance tout en froideur et humour noir. Le seul personnage sympathique est celui de la tante Jeanne (Marguerite Moréno), extravagante, rejetant les hypocrisies, et désignant sa famille sous le terme de «cloportes». François Gonin, le jeune homme romantique (François Périer) est naïf. Jean-Jacques sous-entend que ses velléités artistiques ont peu d'avenir. Il lui annonce «oui, oui, vous avez beaucoup de talent...[et en aparté, fermant une porte] comme boy scout».

Une scène dénonce en bloc les soyeux, quand Geneviève croyant pouvoir s'enfuir avec Jean-Jacques, fait ses adieux à la bourgeoisie présente dans la salle. Elle commente : «Une seconde... le temps de prendre congé de tout ce joli monde... Adieu honorable assistance... Adieu, mon passé... ma vie perdue... mes jours sans fin... Adieu, Monsieur Lanessus... vous avez cent mille francs de rente, pas un sous d'honnêteté...(...) Adieu, Madame Boncornet, je vous laisse à vos bonnes œuvres et à vos filles repenties... continuez à épilucher les comptes de votre cuisinière... Adieu Scipion Cornelier, cher Jésuite aux trois maîtresses... Adieu Cornélie Sibinnet, punaise de sacristie, aux cuisses légères et aux seins

lourds [...] Adieu Mademoiselle Biscail, adieu mauvaise langue [...] Adieu les familles honorablement connues sur la place... Adieu félicités lyonnaises ! ...».

Le texte de Jeanson crée une atmosphère lourde et théâtrale. Christian-Jaque apporte, grâce à ses inventions poétiques, un peu de légèreté. Les courants d'air fantomatiques, les vues de Lyon dans le brouillard, et surtout un montage rapide qui projette le spectateur au cœur des coulisses d'un ballet, donnent de l'allégresse au film. Les danseuses évoluent aussi gracieusement dans les escaliers que sur scène. Le cinéaste révèle que l'affolement dans les loges est encore plus touchant que les entrechats devant le public. Souplesse, vitesse, la course entre les loges et la scène est magnifiquement chorégraphiée.

Cette envolée n'équilibre pas complètement la dureté des répliques «anti-soyeux». Comme le remarque Philippe Roger, le film «déterminera pour une large part l'image de Lyon dans le cinéma français d'après-guerre»⁷. Cette vision de la «bonne société» locale n'a pas été inventée par Jeanson. Plusieurs romanciers ont décrit les aspects les plus sombres de Lyon. L'un d'entre eux, Henri Béraud s'est directement inspiré de l'affaire Gillet⁸. Philippe Roger compare le livre et le film.« Le scénariste du film de Christian-Jaque ne pouvait pas ne pas connaître *Ciel de suie*, le célèbre roman de Béraud publié une douzaine d'années avant la réalisation du *Revenant*. On y trouve, à la base de l'intrigue le même fait divers qui secoua en profondeur Lyon dans les années vingt (...). Mais les similitudes vont plus loin : comme le roman, le scénario met en scène deux terribles soyeux (...). La vie entière des soyeux est montrée comme une prison sans issue : "Vingt ans de la même vie, deux fois par jour le même chemin : Bellecour, Le Griffon, le Griffon, Bellecour ! Parfois ils le reprennent au milieu de la nuit. C'est plus fort qu'eux. Et heureux avec ça, les pauvres, comme ces vieux ours des jardins zoologiques, auxquels une piste ronde entre deux cages donne l'illusion de la liberté"»⁹. D'autres éléments prouvent que Jeanson a été «inspiré» par le roman. Philippe Roger explique pourquoi le romancier ne fut pas évoqué par le générique : «Il ne faut pas accuser le scénariste, mais simplement rappeler le contexte historique : on se trouve en pleine épuration - une épuration dont le cinéaste s'est fait le héraut. Or Béraud est encore sous le coup de sa condamnation pour sympathies vichyssoises...»¹⁰.

Aucun critique de 1946 n'a soulevé cette référence gênante, alors que dans les mêmes journaux on lisait les détails des procès des journalistes de *Je suis partout*, ou de

⁷Philippe Roger, *Lyon : lumière des ombres, cent ans de cinéma*, Lyon, Editions LUGD, 1995, p.67.

⁸Henri Béraud, *Ciel de suie*, Lyon, Editions LUGD, 1996 (dernière réédition).

⁹Philippe Roger, op. cit., p.73-74. On remarquera la similitude de ton avec la réplique de Jouvet à son ancienne maîtresse : «Et vous êtes heureuse, avec ce malheureux ?».

¹⁰Ibid, p.75.

participants à Radio-Paris tels que Robert LeVigan. Ce qui pose problème, ce n'est pas l'inspirateur du scénario, c'est le fond du film lui-même.

Le cinéma d'exclusivité qui présente *Un Revenant*, Le Royal, place Bellecour (aujourd'hui transformé en hôtel), est à une cinquantaine de mètres du quartier d'Ainay, où se situe l'action ! Le film, apprécié après coup comme «l'un des rares films français mieux que valables de la décennie qui suivit la fin de la guerre»¹¹, grâce à son aspect «noir, méchant, désespéré»¹², fit-il scandale lors de sa sortie lyonnaise ?

Un scandale de gala ?

Les cinéphiles glissent, à propos de ce film, qu'on essaya de le censurer. Il est difficile de trouver une trace écrite de cette idée. Une note dans le catalogue des *Restaurations de la Cinémathèque française* nous dit : «Le sujet est inspiré d'un fait divers réel de la chronique lyonnaise. On a prétendu que le succès du film fut limité par l'intervention discrète des grands bourgeois concernés»¹³. La source de cette supposition peut provenir du seul ouvrage consacré à Christian-Jaque jusqu'au présent recueil, celui de Raymond Chirat : «L'aventure lyonnaise eut sa conclusion lors de la première du film. Une association de bienfaisance voulut patronner la sortie de *Un Revenant*. A la veille de la représentation de gala, le président de l'association eut la curiosité de voir le spectacle. En excellent lyonnais, il demeura impassible, voire de glace, mais le déroulement de l'histoire lui avait rappelé certain fait-divers plus ancien et tellement plus horrible. Il reconnut aimablement avoir pris grand plaisir à ce qu'on ressuscitait, mais opposa son veto le plus formel ; la soirée mondaine n'eut jamais lieu»¹⁴.

Nous avons retrouvé la trace de ce mystérieux gala. Dès le 13 septembre 1946, soit 14 jours avant sa présentation à Cannes, on peut lire dans un des grands quotidiens lyonnais, *L'Écho du soir*, «Le 1er octobre au cinéma Royal, Première mondiale du *Revenant* au profit des Plus Grands Invalides de Guerre». Sur trois colonnes, et avec deux grandes photos du film, on rappelle le tournage de février 1946 : «Nous avons vu François Périer et Ludmilla Tcherina remonter le chemin du Rosaire dans une scène pleine de poésie réalisée sur le coteau de Fourvière (...)». Suivent quelques notations sur le pittoresque et la classe du film... par le même «critique» anonyme qui n'en a pas vu une seule image!¹⁵. Un encadré précise : «La location est ouverte dès aujourd'hui à la Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre, 7 place Antonin-Poncet. Elle se fera ensuite au cinéma Royal». La publicité est

¹¹Raymond Chirat/Olivier Barrot, op. cit., p.67.

¹²François Courtade, *Les Malédiction du cinéma français*, Paris, Alain Moreu, 1978, p.16.

¹³Fiche descriptive accompagnée de citations, par P.E., in *Restaurations de la Cinémathèque française*, Paris, La Cinémathèque française/CNC-Archives du film, 1984, p.112.

¹⁴Chirat/Barrot, op. cit., p.68.

¹⁵*L'Écho du soir*,(13/09/46).

ici énorme, vu le peu de place dont disposaient les journaux de 1946 : les quotidiens ne comportaient que quatre pages. Placé en deuxième page, sur près de la moitié de cette page et avec deux grandes photos, l'article attire les regards. L'enthousiasme se sentait dès le 19 février 1946, quand, dans le même journal, un article expliquait heure par heure les étapes du tournage et interrogeait Christian-Jaque. Ce dernier semblait alors totalement séduit par la ville. Réciproquement, le bon souvenir du tournage prédisposait les journalistes locaux à soutenir ce gala... avant d'avoir vu le film. L'hebdomadaire *Le Tout-Lyon*, avait précisé le parcours de l'équipe technique¹⁶. «Lorsque Christian-Jaque était venu à Lyon tourner les extérieurs du film *Un Revenant*, il me disait son désir de réaliser, pour une fois, autre chose qu'une histoire vaguement située à Paris ou sur la Côte d'Azur, mais au contraire de peindre dans sa vie réelle une ville de France précise»¹⁷. Presque tous les journaux avaient évoqué le tournage, et se devaient de parler du gala... qui eut bien lieu ! Il faut ajouter une nuance à ce que dit Raymond Chirat car l'association initialement prévue refusa de patronner la soirée, mais fut remplacée par une autre. Le 20 septembre 1946, *L'Écho du soir*, rappelle, en tout petit à la fin d'un article sur Cannes, que *Un Revenant* «sera présenté à Lyon, au Royal, le 1er octobre, en première vision publique mondiale». On ne parle plus de gala, et surtout, le nom de l'œuvre bienfaitrice est totalement occulté. Dans le même quotidien, le 1er octobre 1946, une note précise sous le titre «*Le Revenant* [sic] sera là ce soir...» : «On nous informe que le gala du film *Un Revenant* au cinéma Royal aura bien lieu ce soir, mardi 1er octobre à 20h30, sous le patronage et au bénéfice de l'Association des Anciens Grands Malades. Les places louées précédemment ne sont pas valables et sont remboursables au guichet où elles ont été délivrées. La nouvelle location se fera directement aux guichets du cinéma Royal, au prix unique de 100 F, à partir de mardi, 10 heures»¹⁸. On remarque beaucoup de discrétion par rapport à la première annonce du gala, et surtout le changement de nom de l'association. Il s'est très probablement passé ce que Raymond Chirat suggérait, mais pour ne pas perdre sa clientèle et son avant-première, l'exploitant a trouvé une association caritative de remplacement en dernière minute, avec un nom proche de la précédente. On explique que les places achetées sont «remboursables au guichet où elles ont été délivrées», sans préciser le nom du «guichet».

Dans les articles parus le lendemain, il n'est jamais fait allusion à des éclats dans la salle, ni même au changement d'association, mais on sent la gêne des journalistes. Le plus beau «retournement de veste» se lit dans *Le Tout Lyon*. L'hebdomadaire du 13 octobre, dans sa chronique cinéma signée par «le strapontin du 37 bis», marche sur des œufs : «Peut être n'eussions-nous pas éprouvé une légère déception si l'on nous avait moins emphatiquement

¹⁶*Le Tout Lyon*,(24/02/46).

¹⁷Maurice Montans, «Première mondiale : *Un Revenant*», *La Liberté*(02/10/46).

¹⁸*L'Écho du soir*(01/10/46).

annoncé un chef d'œuvre¹⁹.(...) La réalisation est honnête, encore que l'on n'ait pas su utiliser toute la photogénie du paysage lyonnais.(...) Il est délicat, étant à Lyon, de juger avec toute l'objectivité désirable, la critique des milieux touchant à la bourgeoisie et au monde des "soyeux". Je pense pouvoir en dire que cette satire eut gagnée à être moins appuyée». Pourquoi toutes ces périphrases ? Pour ne blesser ni les lecteurs du journal (la bourgeoisie locale), ni la production du film qui a payé pour faire imprimer une fausse «une» du *Tout Lyon*, qu'on peut voir dans le film avec trois autres, présentant le suicide manqué d'un des protagonistes. La page est d'ailleurs reproduite en tout petit à côté de l'article. Autant de circonvolutions n'enchantèrent guère ceux qui se sentaient visés, et qui protestèrent (par lettre ? de vive voix ?) auprès du journal qui rectifia de la façon suivante : «En renvoyant nos lecteurs à notre numéro du 13 octobre nous n'ajouterons qu'une seule remarque : ce film est une satire injustifiée de Lyon. Il froisse profondément tous les Lyonnais qui ont à cœur l'amour de leur cité et nous avons reçu à ce sujet des protestations justifiées auxquelles nous nous associons»²⁰. Ce tout petit rectificatif permet de prendre parti... longtemps après le gala, et d'éviter de faire une vraie critique du film, visible par le public lyonnais depuis le 27 novembre.

L'Écho du soir, ne cache pas sa déception, le lendemain du gala, tout en faisant une belle publicité au film grâce à une grande photo de François Périer et de Ludmilla Tcherina : «Un nombreux public assistait, hier soir, à la première mondiale du *Revenant* de Christian-Jaque donnée au Royal, en représentation de gala (...) Œuvre non du réalisateur Christian-Jaque, mais, sauf à de rares images, du dialoguiste Henri Jeanson (...), *Un Revenant*, n'est, au fond, qu'un long bavardage, pour ne pas dire un long "cancanage". (...) On sait, d'ailleurs, que le prétendu esprit du sieur Henri Jeanson n'est que de fiel. (...) Pour nous consoler, quelques vues de Lyon [...]»²¹. L'attaque est directe, et se concentre particulièrement sur Jeanson. Il reçoit régulièrement des volées de bois vert, et ce ne sont pas les critiques des *Cahiers du cinéma* qui accusèrent les premiers ce scénariste d'abuser des bons mots. *L'Écho du soir* avait donné un compte rendu très favorable du film lors de sa présentation cannoise, comme si les critiques écrites loin de Lyon et du gala rassemblant la bonne société, appréciaient plus le film. Les différents acteurs sont encensés, et le journaliste conclut : «Ce film est d'une mordante ironie et n'est pas dominé par la *Symphonie pastorale*»²². *L'Écho du soir* donna une critique plus consistante le 22 novembre 1946. Le journaliste anonyme reprend son idée de «cancanage», et insiste sur sa déception. Sa discussion avec le

¹⁹Le critique n'avait sans doute pas lu les articles parus lors de la présentation cannoise, autour du 27 septembre, qui ne parlaient pas de chef-d'œuvre !

²⁰P.D., «*Un Revenant*», *Le Tout Lyon*,(01/12/46).

²¹*L'Echo du soir*(02/10/46).

²²Id., 27/09/46.

réalisateur en février lui laissait espérer une vision positive de la ville : «Et la charge jusqu'à outrance n'a jamais été un bon moyen d'être spirituel. *Un Revenant* est l'œuvre d'Henri Jeanson. Son dialogue déborde partout, noie les images [...]. Que penser des images que [Christian-Jaque] rapporte de Lyon ? Avoir passé une bonne semaine dans notre ville et nous en avoir vanté les beautés et la poésie à longueur de journée, pour nous montrer en définitive quatre ou cinq cartes postales .²³ C'est là une des nombreuses déceptions qu'offre le cinéma». Le journaliste termine en attaquant Jovet, en appréciant la plupart des autres acteurs et en concluant : «Hélas ! Il y a aussi Gaby Morlay. Elle est mauvaise au possible»²⁴.

Comment réagissent les autres quotidiens ? *La Liberté* est un des quatre journaux dont une manchette est utilisée dans le film pour rendre réaliste le fait divers. Ces titres, comme nous venons de le voir, sont ceux qui critiquèrent l'ouvrage terminé. Ce journal est le seul à avoir un critique qui signe tous ses articles : Maurice Montans. Sa réaction lors de la soirée de gala est proche de celles déjà évoquées : «En voyant les belles photos où le brouillard se mêle tristement à un horizon grandiose, mais laisse assez de clarté pour que l'on découvre les lignes familières de la Croix-Rousse, des bords de Saône ou de Bellecour, on peut dire qu'il y a là une réussite. (...) Et puis voici les hommes (...) ; il ne suffit pas d'en faire des soyeux pour en faire des Lyonnais. Jeanson scénariste dialoguiste leur attribue des propos dont la dureté(...) transforme en caricature la verve satirique. N'étant ni soyeux, ni Lyonnais je parle en toute franchise²⁵. [Suit une description favorable des acteurs, sauf Gaby Morlay] Quant aux Lyonnais, ce qui est un travers humain, ils se précipiteront pour recevoir des gifles ou les voir donner. C'est ce qui faisait le succès de Monsieur Brun de *Marius*»²⁶. Ensuite, la critique se fait un peu plus précisément sur les aspect cinématographiques, et moins sur la sensibilité blessée des habitants.

C'est aussi le cas pour le dernier quotidien critiquant le film à Lyon : *Lyon Libre*. L'article paru le 23 novembre 1946, sur quatre colonnes et prenant plus d'une demi page, porte un regard détaillé sur le film. Marcel Collet attaque Jeanson : «Ce sujet n'est pas cinégraphique [...]. Il y a une peinture des milieux bourgeois lyonnais qui pêche par son excès et dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle date terriblement». Mais ce que le critique apprécie encore moins, c'est la deuxième histoire «affreusement conventionnelle et mélodramatique» qui fait se rencontrer la ballerine et le jeune artiste. «Les jeunes Lyonnais,

²³C'est l'auteur qui souligne.

²⁴*L'Echo du soir*(22/11/46). Soulignons que chacun de ces articles négatifs est accompagné d'une grande photo d'un des acteurs (ici Jovet) ce qui continue de faire de la publicité pour le film.

²⁵Mais écrivant dans un des cinq grands quotidiens lyonnais !

²⁶Maurice Montans, «Première mondiale : *Un Revenant*», *La Liberté*(2/10/46). Dans le même journal, le critique avait déjà évoqué le film lors de la sortie cannoise (édition du 28/09/46) dans les mêmes termes avec un «Tant pis pour les Lyonnais, tant mieux pour la littérature, mais on voudrait du cinématographe». Enfin, le 20 novembre, pour la sortie publique, le critique n'évoque plus que les acteurs, et trouve que les extérieurs «conservent une place insuffisante».

et même les fils de "soyeux" sont plus dégourdis que le jeune premier de ce film[...]. Sacré Jeanson ! Ce n'est pas la peine d'aller au cinéma tous les jours pour écrire de pareilles niaiseries».

Un échec lyonnais ?

Les réactions que nous venons de citer sont plutôt négatives. Le grand absent de notre revue de presse est le plus célèbre des journaux locaux (et le seul des quotidiens encore existant parmi ceux cités) : *Le Progrès*. Ce journal, s'il consacre un quart de page par semaine aux sorties cinématographiques, et s'il rend compte de la plupart des films du festival de Cannes pendant le mois de septembre 1946, évite avec une grande application de parler du *Revenant*. Dans le film, un photographe se jette sur les deux soyeux machiavéliques qui viennent d'être éclaboussés par le scandale de la tentative de suicide, en criant «C'est pour *Le Progrès*». Or, dans le plan suivant, on voit apparaître les manchettes de quatre journaux locaux (que nous avons cités), mais pas celle du *Progrès*! Dès le tournage du film, on peut imaginer que la production et le célèbre quotidien ne se sont pas entendus. En l'absence de plus amples informations, on ne peut que constater le boycott systématique du film aux trois dates de sortie : Cannes 26/27 septembre²⁷, le gala 1er/2 octobre, la sortie lyonnaise 20 novembre 1946.

Les autres journaux, à caractère purement politique, comme *La Voix du peuple* (PCF), *Le Démocrate* (Parti Radical-Socialiste), *Le Maquis*, ou *La Marseillaise de Lyon*, n'évoquent pas le film, et parlent rarement de cinéma. Cela signifie que le «scandale» ne toucha qu'une toute petite fraction du public. La publicité à Lyon ne fut jamais censurée. *Un Revenant* eu droit aux plus gros «placards publicitaires» dans tous les quotidiens lyonnais (à part *Le Progrès*). On pouvait lire : «Demain. Tourné à Lyon. ROYAL. *Un Revenant*. Sélectionné au Festival de Cannes»²⁸. Ou «UN REVENANT. Jovet. Grand film lyonnais du Festival de Cannes»²⁹.

Lorsqu'un autre gala fut organisé, en décembre, avec la troupe des Ballets de Monte-Carlo, les encarts publicitaires rappelaient que la danseuse étoile, Ludmilla Tcherina avait joué dans le film. Un entretien avec l'artiste, nous signale que le film «marche» : «Ludmilla Tcherina veut savoir quel accueil Lyon a réservé au *Revenant*. Nous la rassurons»³⁰. Le devis du film était de 32 millions (dont 1,5 million pour Jovet, et 1.050.000 pour Gaby

²⁷Une notule d'une dizaine de lignes accompagne la présentation cannoise, avec toujours les mêmes arguments : «C'est une satire de la bourgeoisie lyonnaise qui, pour féroce qu'elle soit, est d'autant moins convaincante qu'elle est plus grossière»(26/09/46).

²⁸*Lyon Libre*(19/11/46), avec une reproduction de l'affiche.

²⁹*La Liberté*(20/11/46), avec Jovet dessiné en ombre.

³⁰*Les Arts à Lyon*(15/12/46).

Morlay). La Compagnie Franco-Coloniale Cinématographique obtint 10 millions de prêt du Comité d'Attribution des avances de l'Industrie Cinématographique³¹. Ses 10 millions furent intégralement remboursés le 11 juin 1947, soit moins de huit mois après la sortie ! Cela signifie que le film obtint des bénéfices très rapides. Les sociétés de distribution pour la France (Dorfman/Corona) et pour l'étranger (Régina) ont fait des bénéfices dès les mois de janvier et de février 1947. Le film est resté à l'affiche à Lyon jusqu'à la mi-janvier, soit huit semaines d'exploitation : deux de plus que *Le Voleur de Bagdad*, le grand succès de la même salle. Le film marche mieux à Lyon qu'à Bordeaux, Clermont, Dijon ou même Nice (où il passe dans deux salles).

Comparons la réaction des journaux lyonnais avec le reste de la presse : les réticences face aux mots de Jeanson sont les mêmes (la susceptibilité en moins). On trouve cinq articles négatifs³², contre quatre positifs³³ et deux mitigés³⁴.

En substance, seule une toute petite minorité de personnes a pu se sentir choquée à la vision du film. L'influence de quelques familles de soyeux se fait sentir dans les comptes rendus de presse. Cette influence économique et politique s'exprime par le non-dit. Les tergiversations des journalistes sont plus dues à une forme d'autocensure qu'à une pression directe. La majorité des lyonnais accueille le film de Christian-Jaque favorablement, et ses bons résultats prouvent que le «scandale» fut bien petit. La réception réelle d'un film est souvent différente de l'idée qu'on s'en fait.

³¹Dossier Crédit National, CN 0152 B99, AEC/144, divers documents dont PV de la séance du 23 janvier 1946.

³²*L'écran français*(23/11/46), *Les Lettres françaises*(01/11/46), *L'Humanité*(13/11/46), *Les Etoiles*(8/11/46), *Cavalcade*(31/10/46).

³³*Le Soir*(28/02/47), *Agence d'Information cinégraphique*(4/10/46), *Paris-Presse*(20/10/46), *France-Soir*(24/10/46).

³⁴*Le Figaro* (21/09/46 et 23/10/46)